REIAL CLUB MARITIM BARCELONA

TARIFS 2026

TARIFS MEMBRE SOCIAL *		Couple***
8 à 14 ans	15,68 €	
15 à 18 ans	23,06 €	
19 à 30 ans	30,90 €	15,46 €
31 à 69 ans	46,13 €	23,06 €
Majeurs 69 ans	46,13 €	23,06 €

** Les membres socials peuvent accéder aux espaces sociaux, bar, piscine et vestiaires ; et pouvez bénéficier de réductions sur les cours.*

*** Les membres adultes de l'association qui souhaitent utiliser la salle de sport peuvent s'inscrire moyennant une cotisation de 35 €.*

**** Prouver le statut de couple par une photocopie de : l'acte d'état civil, du livret de conjoint de fait ou du livret de famille*

TARIFS MEMBRE SPORTIF *		Couple**
8 à 14 ans	38,18 €	
15 à 18 ans	56,15 €	
19 à 30 ans	75,25 €	50,41 €
31 à 69 ans	112,30 €	75,25 €
Majeurs 69 ans	84,22 €	56,43 €
Famillle* **	224,60 €	
Passant	123,00 €	

** Les membres sportifs peuvent accéder à la salle de sport, à la pratique sportive du Club, aux espaces sociaux, bar, piscine et vestiaires ; et pouvez bénéficier de réductions sur les cours.*

*** Prouver le statut de couple par une photocopie de : l'acte d'état civil, du livret de conjoint de fait ou du livret de famille*

***FAMILLE :** Ce tarif s'applique à un foyer composé d'un couple et de ses enfants mineurs lorsque la somme de leurs cotisations sportives individuelles dépasse 224,60€
La condition familiale doit être justifiée par une photocopie du livret de famille.

*Montants exonérés de TVA

BOURSES D'ÉTUDES

Bourses pour la pratique sportive : Il existe la possibilité d'obtenir des bourses pour la pratique du sport, sur proposition des délégués et avec l'approbation du Conseil d'Administration.

CONGÉ TEMPORAIRE

Sur justification, un congé temporaire d'une durée minimale de quatre mois est instauré, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration du club.
Pendant toute la durée du congé temporaire, 20% des frais correspondant à chaque catégorie seront versés.

FRAIS DE RÉINSCRIPTION*

Les personnes qui, après avoir volontairement quitté le club, souhaitent le réintégrer les membres doivent payer les frais de réinscription.
Il s'agira du versement anticipé d'une année de cotisation correspondante, plus un acompte de 300 €.

SERVICE DE CASIER*

Chaque membre disposera d'un casier.
La concession sera soumise à un ordre d'application strict.

Petit casier	4,36 €/mois	52,28 €/an
Grand casier	6,53 €/mois	78,36 €/an

*Montants exonérés de TVA

SERVICE DE SOUTE

Chaque partenaire d'amarrage pourra avoir autant de soutes qu'il y a de bateaux à son nom.
La concession sera soumise à un ordre d'application strict.

Petite soute*	22,49 €/mois + TVA
*Une cotisation annuelle anticipée de 269,88€ + TVA + un acompte de 200 € doit être versée	
Simple soute**	35,99 €/mois + TVA
**Une cotisation annuelle anticipée de 431,88 € + TVA + un acompte de 450 € doit être versée	
Grosse soute***	53,97 €/mois + TVA
***Une cotisation annuelle anticipée de 647,64 € + TVA + un acompte de 450 € doit être versée	